

<p style="text-align: center;">La Ville de Stavelot recrute un(e) infirmier(ière) à temps partiel (1/4 temps) pour la crèche communale</p>

Profil

- Etre titulaire du diplôme d’infirmier gradué, infirmier gradué social, infirmier gradué spécialisé en santé communautaire, sage-femme.
- Etre libre à la date d’engagement prévue le 1^{er} septembre 2018.
- Connaissances : aspect relatifs à la santé dans les milieux collectifs, normes AFSCA, diététique, psychopédagogie du développement de l’enfant.

Missions

- Gestion quotidienne de la santé en étroite collaboration avec le médecin en charge du suivi médical.
- Organisation des consultations médicales, suivi des vaccins.
- Participation à l’élaboration des menus suivant recommandations ONE et contrôle des normes AFSCA.
- Contrôle des normes d’hygiène et de sécurité.

Pour être valable, votre candidature doit impérativement être constituée des éléments suivants : lettre de motivation, curriculum vitae, copie du diplôme, extrait de casier judiciaire de type 2.

Elle est à adresser par pli recommandé au Collège communal de la Ville de Stavelot, place Saint Remacle 32 à 4970 Stavelot pour le vendredi 23 février, le cachet de la poste faisant foi.

L’engagement se fera sous forme d’un CDD (6 mois) avec possibilité de CDI.

Les communications se feront par courriel électronique. Merci de communiquer votre adresse de courriel dans votre lettre de candidature.

Les épreuves écrites auront lieu le samedi 17 mars 2018 de 09 h.00 à 12 h.00 à un endroit qui vous sera communiqué ultérieurement. Elles seront éliminatoires.

L’épreuve orale aura lieu à une date et à un lieu qui seront communiqués aux lauréats de l’épreuve écrite.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu en matinée auprès de Madame Sandra Bastogne, Directrice de la crèche (080/86.34.86) ou auprès de Madame Kathy Deleclos, Chef du Service du Personnel (080/28.24.07)

Stavelot, le 29 janvier 2018.

PAR LE COLLÈGE :

Le Directeur général,

J. REMY-PAQUAY.

Le Bourgmestre,

Th. de BOURNONVILLE.